

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Trente-troisième session
Genève, 27 février – 3 mars 2017

PROJET DE PROGRAMME POUR LA TRENTE-TROISIEME SESSION

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") ayant demandé qu'un programme de travail soit diffusé à titre indicatif, le présent document contient un projet de programme de travail pour la trente-troisième session du comité. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

Dimanche 26 février 2017

À partir de 14 h 00

Forum consultatif autochtone

Participants : représentants d'organisations qui représentent des communautés autochtones. Ce n'est ni une séance formelle du comité ni une réunion officielle de l'OMPI, mais il est approuvé par le comité et organisé par le Secrétariat.

Lundi 27 février 2017

10 h 00 – 13 h 00

Point 1 : Ouverture de la session

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour
WIPO/GRTKF/IC/33/1 Prov.
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/2
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/3

Point 3 : Adoption du rapport de la
trente-deuxième session
WIPO/GRTKF/IC/32/11 Prov.2

Point 4 : Accréditation de certaines organisations
WIPO/GRTKF/IC/33/2

Point 5 : Participation des communautés autochtones et
locales
Fonds de contributions volontaires
WIPO/GRTKF/IC/33/3
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/4
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/6

Table ronde d'experts des communautés
autochtones et locales

*Bien qu'il ne s'agisse pas d'une partie formelle
de la session du comité, il en sera rendu
compte dans le rapport de la session*
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/5

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles
WIPO/GRTKF/IC/33/4
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/7
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/8
WIPO/GRTKF/IC/33/INF/9

15 h 00 – 18 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

Mardi 28 février 2017

10 h 00 – 13 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

15 h 00 – 18 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

Mercredi 1^{er} mars 2017

10 h 00 – 13 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

15 h 00 – 18 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

Jeudi 2 mars 2017

10 h 00 – 13 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

15 h 00 – 18 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

Vendredi 3 mars 2017

10 h 00 – 13 h 00

Point 6 : Expressions culturelles traditionnelles (*suite*)

15 h 00 – 18 h 00

Point 7 : Questions diverses

Point 8 : Clôture de la session

[Fin du document]